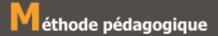


Objectif

Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Connaître les droits de la personne en fin de vie et de sa famille
- Identifier les besoins de la personne et de sa famille
- Être à l'écoute et communiquer
- Soulager les symptômes pénibles dans la limite de ses compétences
- Connaître et appliquer la procédure interne en cas de décès



Face à face pédagogique avec un formateur expert des services à la personne

Exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, quiz, Analyse des pratiques, études de cas.

Points forts

Formation interactive, active et participative.

Analyse des pratiques

Applicable sur le terrain sans délai

Programme

Les définitions de la mort

- Approche socioculturelle de la mort dans notre société
- La perception de la mort selon les âges de la vie

Le deuil

- Le travail de deuil selon Elisabeth Kübler-Ross
- La personne confrontée à la perceptive de sa fin de vie
- Accompagner les proches dans le travail de deuil
- Reconnaître et comprendre les mécanismes de défense inconscients pour soi, les proches et les autres professionnels

Les droits de la personne en fin de vie

- Actualité sur les droits de la personne en fin de vie et de sa famille
- Historique et organisation des soins palliatifs en France

La place de l'intervenant à domicile

- Organisation et aménagement pour permettre la fin de vie au domicile
- Être à l'écoute et communiquer avec la personne en fin de vie
- Définir le rôle de l'intervenant à domicile dans une équipe de soins spécialisée
- Mettre en œuvre des limites affectives dans sa relation d'aide

Faire face aux symptômes pénibles de la fin de vie :

- Notion sur la prise en compte de la douleur Le concept de « total pain »
- Repérer et signaler la douleur de la personne non communicante
- Connaître les symptômes désagréables et savoir les soulager dans la limite de ses compétences par des propositions de bien-être et de confort
- Observer toutes modifications de l'état de santé et alerter

L'agonie

- Notion sur la phase pré-agonique et l'agonie
- Soutenir les proches dans cette ultime étape

Le décès de la personne

- Connaître la procédure en interne de la marche à suivre

Organisation

Public : Tout salarié des services à la personne

Accessibilité PMR: Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Préreguis : Aucun

Effectif: Jusqu'à 14 personnes

Lieu: Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux Durée: 14 heures de présentiel ou à distance (2 jours)

Evaluation et validation : Etude de cas / Attestation de formation validant l'atteinte des objectifs



